

- Limite de commune
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (I3)
- Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des pipelines (I1)
- Servitudes relatives aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux (A4)
- Servitudes liées au chemin de fer (T1)
- Servitudes relatives au permis d'exploitation de mines d'hydrocarbures (I6) dit "concession d'Itteville"
- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques -obstacles (PT2)
- Servitudes de protection des monuments historiques - classement (AC1) église Notre Dame
- Secteur soumis au risque d'inondation et à l'application du PPRI en vigueur (art. R123-11-b° du Code de l'Urbanisme)



**PLU**  
La Ferté-Alais

**Plan Local d'Urbanisme  
de La Ferté Alais**

5. Annexes  
5a. Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1 / 3 000  
Décembre 2013

0 500 mètres

